

## R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Corse-du-Sud

COMMUNE de CUTTOLI-CORTICCHIATO

Nombre de membres :  
Afférents au conseil Municipal : 19  
En exercice : 16  
Qui ont pris part à la délibération : 11  
Dont pouvoirs : 1

L'an deux mil vingt cinq, le sept avril, à 18h00, le Conseil Municipal de la commune de CUTTOLI-CORTICCHIATO, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Jean-Baptiste BIANCUCCI.

Date de la convocation : 03/04/2025  
Date d'affichage : 11/04/2025

Étaient présents : M. Jean-Baptiste BIANCUCCI, M. Jean Toussaint MICALETTI, M. Joseph FRATONI, M. Jérôme PIERLOVISI, M. Jean-Baptiste TORRE, Mme Céline PAOLETTI, Mme Marie-Paule CRUCIANI, M. Jean Nicolas ANTONIOTTI, Mme Martine FRATONI, M. Philippe CHIAPPE.

Étaient absents excusés : Mme Pascale Lydia SAULI ANDARELLI, Mlle Inès Angéline TRAORE DIT LEROUX.

Étaient absents non excusés : Mme Sarah SENTENAC, Mme Isabelle TORRE TEMAROHIRANI, Mlle Pauline TORRE, M. Jean-Baptiste VINCIGUERRA.

Procurations : Mme Pascale Lydia SAULI ANDARELLI en faveur de M. Jean Toussaint MICALETTI.

Secrétaire : Stéphanie PAGANELLI.

**OBJET : VOTE DU PLAN DE FINANCEMENT - ROUTE DE TOZZA MONDA****Délibération n° : MA-DEL-2025-031**

Le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de réaliser la réfection du chemin de « Tozza Monda ».

Cette réfection s'élève à la somme de 30 663,00 € HT soit 33 729,30 € TTC.

Le plan de financement proposé est le suivant :

Dépenses	HT	TTC
Travaux	30 663,00 €	33 729,30 €
Recettes		
CDC – DQ 60%	18 397,80 €	
Part communale	12 265,20 €	15 331,50 €

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents :

- Adopte le projet de réfection de la route de Tozza Monda
- Approuve le plan de financement proposé ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Certifiée exécutoire après transmission à la  
Préfecture de Corse-du-Sud et publication par  
voies d'affichage le 11/04/2025

Pour extrait certifié conforme  
Le Maire, M. Jean-Baptiste BIANCUCCI



